



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 25 janvier 2021
(OR. en)

5582/21

COLAC 5
CFSP/PESC 48

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	ST 5299 2021
Objet:	Conclusions du Conseil sur le Venezuela (25 janvier 2021)

Les délégations trouveront en annexe les Conclusions du Conseil sur le Venezuela, adoptées par le Conseil des affaires étrangères lors de sa session du 25 janvier 2021.

Conclusions du Conseil sur le Venezuela

1. L'Union européenne (UE) rappelle ses conclusions de juillet 2016, de mai et de novembre 2017 et de mai 2018, ainsi que ses précédentes déclarations sur le Venezuela, et en particulier les déclarations du haut représentant au nom de l'UE du 7 décembre 2020 et du 6 janvier 2021.
2. L'UE regrette vivement que les élections législatives du 6 décembre 2020 aient été une occasion manquée pour la démocratie, en ce qu'elles se sont tenues sans accord national sur les conditions électorales et ne se sont pas déroulées dans le respect des normes internationales pour un processus démocratique. En conséquence, l'UE n'est en mesure ni de reconnaître ce processus électoral comme crédible, inclusif ou transparent, ni de considérer ses résultats comme représentatifs de la volonté démocratique du peuple vénézuélien. L'UE déplore vivement les mesures prises par les autorités liées à M. Maduro, qui ont considérablement réduit l'espace démocratique dans le pays et constamment empêché tout règlement de la profonde crise politique au Venezuela.
3. L'UE réaffirme son soutien à tous ceux qui œuvrent en faveur d'un avenir démocratique pour le Venezuela. L'UE réitère ses appels en faveur du respect de tous les droits civils et politiques, de la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et de la garantie de la liberté et de la sécurité de tous les opposants politiques, en particulier les représentants des partis d'opposition élus à l'Assemblée nationale en 2015, et notamment Juan Guaidó, ainsi que d'autres représentants de l'opposition démocratique. L'UE considère ces derniers comme des acteurs importants et des interlocuteurs privilégiés, et elle encourage l'opposition démocratique à adopter une position unifiée en vue d'un processus de dialogue et de négociation ouvert à tous.

4. Le seul moyen de sortir de la crise au Venezuela consiste à rouvrir rapidement des négociations politiques et à instaurer d'urgence un dialogue et un processus de transition menés par le Venezuela lui-même menant à des élections locales, législatives et présidentielles crédibles, inclusives et transparentes. Pour que ce processus de négociation aboutisse, il doit être inclusif et associer des représentants des autorités et de l'opposition démocratique ainsi que des organisations de la société civile. Si le Venezuela doit réussir sa transition vers la démocratie et la stabilité, des compromis difficiles seront nécessaires. Dans cette situation complexe, tous les dirigeants vénézuéliens doivent donner la priorité aux intérêts du peuple vénézuélien. L'UE est prête à soutenir ce processus inclusif, y compris au moyen de missions d'observation électorale.
5. Les droits de l'homme doivent être respectés. Il sera impossible de sortir de la crise politique au Venezuela si ses citoyens craignent l'arrestation et la persécution, y compris de leurs familles, pour avoir exercé leurs droits et libertés fondamentaux. L'UE sera particulièrement attentive à tout acte de répression, notamment contre les membres de l'opposition et les représentants des médias indépendants et de la société civile. L'UE souligne qu'elle soutient les travaux de la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et de la mission d'enquête indépendante des Nations unies. Les personnes responsables d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture doivent rendre des comptes, et il faut empêcher que de nouveaux actes de cette nature ne soient commis.
6. Compte tenu de la détérioration de la situation en matière de droits de l'homme, d'état de droit et de démocratie au Venezuela, l'UE est prête à adopter de nouvelles mesures restrictives ciblées à l'encontre de ceux qui minent la démocratie ou l'état de droit ou se sont rendus coupables de graves violations des droits de l'homme. Ces mesures sont conçues pour ne pas nuire à la population vénézuélienne et peuvent être annulées.

7. L'UE demeure vivement préoccupée par la situation d'urgence humanitaire de plus en plus désespérée que connaît le Venezuela, que viennent aggraver les conséquences de la COVID-19, et à laquelle il convient de remédier d'urgence. Dans cette perspective, il faut notamment garantir un accès total et sans entrave tant pour le personnel que pour les fournitures humanitaires et instaurer les conditions nécessaires pour que les acteurs humanitaires, en particulier les ONG, puissent faire leur travail sans intimidations, dans le plein respect des principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Compte tenu de la gravité et de l'ampleur des besoins, l'UE maintiendra son soutien à la population vénézuélienne en aidant à renforcer son tissu social et en épaulant les acteurs internationaux et locaux de l'aide humanitaire et du développement. L'UE salue la résilience et la générosité ininterrompues des communautés d'accueil dans la région et continuera de soutenir l'inclusion socio-économique des Vénézuéliens dans ces communautés. Tout en soulignant qu'il faut répondre aux besoins humanitaires immédiats, l'UE considère que la seule approche à long terme permettant de répondre à ces besoins consiste à trouver une solution politique à la crise actuelle.
8. L'UE continuera de dialoguer et de travailler avec toutes les parties prenantes au Venezuela afin d'encourager un dialogue pacifique et une solution démocratique et durable à la crise au Venezuela. À cette fin, l'UE continuera également de travailler en étroite coordination avec les partenaires internationaux qui partagent ses valeurs, notamment par l'intermédiaire du groupe de contact international sur le Venezuela. L'UE continuera également de se coordonner avec le groupe de Lima et le gouvernement des États-Unis, et elle poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès d'autres acteurs internationaux et régionaux.
-